

Formation Mise en sécurité et aux moyens de secours de l'entreprise FORMIXT

Présentation Envergure

Depuis 1987 Envergure, favorise l'épanouissement professionnel de chacun, en accompagnant les différentes phases de transitions, d'évolution de nos candidats par le biais de nos solutions faites sur mesure, en revendiquant le Travail pour Tous. Filiale du Groupe Actual, nous pensons que le travail est une force pour tous. Notre devise « Construisons ensemble votre travail » reflète notre vision selon laquelle la valeur travail est indissociable d'un engagement humaniste. Convaincus de l'utilité de notre action, nous accompagnons les hommes et les femmes pour qu'ils se réalisent dans le travail. Guidés par un esprit entrepreneurial et militant, nous mettons tout en œuvre pour réussir la rencontre entre les candidats et les entreprises.

Contexte Règlementaire

Code du Travail : articles 4227-28 et 4227-39 :

- Essais et visites périodiques du matériel et exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.
- Règlement de sécurité contre l'incendie, selon les dispositions particulières
- Le Code du Travail et la réglementation des ERP, les exercices sont obligatoires tous les 6 mois.

Code du Travail : article MS 51 du code des ERP (25/06/1980)

Public cible

- Toute personne destinée à intervenir sur un feu

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants ont acquis les connaissances théoriques et pratiques, leur permettant de connaître les rôles des guides et serres files et du Responsable d'évacuation, d'appréhender les problèmes liés à l'environnement des zones à évacuer et comprendre les problèmes liés à l'environnement

Ils sont capables de :

- Utiliser les moyens de 1^{ère} intervention que sont les extincteurs pour faire face à un feu
- Donner l'alarme et l'alerte rapidement, permettant de rendre l'évacuation plus sécuritaire
- Réaliser une évacuation rapide.

Prérequis

- Être volontaire

Modalités d'accès

- Sur dossier

Délais d'accès

- 1 mois

Durée

- En fonction du type d'établissement

Effectif par session

- Maximum 12 participants

Tarifs

- Nous consulter

Indicateurs de performance

- Nombre d'apprenants formés
- Taux de satisfaction

Nouvelle action : les taux des indicateurs seront diffusés dans les 6 mois qui suivront la fin de la première action réalisée.

Profil des intervenants

- Formateurs professionnels et expérimentés
- Titulaires du SSIAP2 et SSIAP3

Modalités pédagogiques

Démarche et méthodes :

- Recueil des attentes et adaptation des contenus et méthodes aux besoins individuels
- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et pratiques par atelier
- Analyse de pratiques et échanges d'expérience
- Mises en situations professionnelles
- Visite de sites
- Manipulation d'extincteurs

Modalités Techniques & outils

Conformes aux attendus de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

- Sites ERP
- Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Logiciel SSI
- Bac à feu écologique
- Générateur de fumée (si requis)
- Extincteurs
- Vidéo projecteur et diaporamas
- Supports de formation, documents authentiques, diaporamas
- QCM.

Modalités de suivi et d'accompagnement

Outils de suivi

- Feuilles de présences signées par demi-journée / émargement électronique
- Livret stagiaire

Outils de suivi et d'accompagnement :

- Au démarrage : Recueil des attentes et des besoins
- En cours de formation : Évaluations des acquis
- En cours de parcours : Evaluation des acquis et de la satisfaction
- Post formation : Evaluation de l'impact de la formation

Contenu pédagogique

Programme conforme aux articles 4227-28 et 4227-39 et à l'article MS 51 du code des ERP (25/06/1980)

Apports théoriques et réglementaires

- Chimie du feu, causes et conséquences des incendies, développement, les classes de feux, les principes d'action
- Que faire en cas de découverte de feu : l'alerte, l'alarme
- Maîtriser les consignes générales et particulières d'évacuation ou de la mise en sécurité
- Identifier les aléas d'une évacuation et résoudre ces problèmes
- Connaître les rôles des guides et serres files et du responsable d'évacuation

Connaissance des moyens matériel avec démonstration

- Utiliser les matériels incendie
- Connaître les différents types d'agents d'extinction
- Identifier les spécificités des différents matériels et leur efficacité selon la nature du feu à combattre.

Mise en situation pratique

- Utiliser des extincteurs sur un feu réel avec un bac écologique
- Rechercher les issues de secours, les éléments pouvant gêner l'évacuation
- Rechercher des solutions pour faciliter l'évacuation.

Formalisation à l'issue de la formation

- Signature du registre de sécurité
 - Attestation nominative de compétences et de fin de formation
-

Dates de la formation

- Nous consulter
-

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le référent handicap : envergure.referenthandicap@actualgroup.com

Lieu de formation

La formation peut être dispensée au sein de l'entreprise (conseillé) ou d'Envergure, ainsi que chez nos partenaires.

Nos locaux sont dédiés à la formation. Ils sont conformes aux exigences légales en matière d'hygiène et de sécurité inscrites dans le Code du Travail.

- ENVERGURE CHANGE (53)

Ce dernier répond aux exigences réglementaires du Code du Travail et de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Contact

- **CHANGE (53)** : Sandrine DUMAS

sandrine.dumas@actualgroup.com / 07 56 18 42 11 ou 02 49 74 74 73